



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 08/06/2022
Reçu en Préfecture le : 08/06/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-
20220607-124531-DE-1-1
certifié exact,

Séance du mardi 7 juin 2022
D-2022/182

Aujourd'hui 7 juin 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H48 à 16H05

Le maire quitte la séance de 16H04 à 16H05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Bernard L BLANC présent à partir de 14h48, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h00

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Pascale ROUX,

Soutien financier aux équipements scolaires municipaux hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain. Demande de fonds de concours pour le groupe scolaire Pierre Trébod, l'élémentaire Jean Cocteau et la maternelle Naujac.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La croissance notable des effectifs scolaires, dans les secteurs qui ne sont pas inclus dans les opérations d'aménagement, justifie de garantir l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. Ceci rend nécessaire de prévoir l'extension d'équipements existants.

Dans ce contexte, la ville de Bordeaux sollicite auprès de Bordeaux Métropole, le soutien financier relatif aux équipements scolaires municipaux hors opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, en vertu de la délibération n°2018-420 en date du 6 juillet 2018.

Cette demande porte sur l'extension de trois équipements :

- Le groupe scolaire Pierre Trébod dans le secteur du Grand-Parc. Les écoles du secteur étant aujourd'hui sous tension, le projet consiste à créer un nouveau groupe scolaire dans l'emprise foncière de l'école maternelle existante, composé de 4 classes maternelle et de 7 nouvelles classes élémentaire ainsi que tous les locaux nécessaires à son fonctionnement : locaux administratifs, restauration scolaire et espaces spécifiques dédiés au périscolaire ;
- L'élémentaire Jean Cocteau dans le quartier Caudéran. Sur un foncier lui appartenant, la Ville a souhaité relocaliser l'actuelle école élémentaire en construisant un nouveau bâtiment à côté de l'école maternelle. Cette nouvelle école J. Cocteau comportera 10 classes, soit une capacité de 2 classes supplémentaires par rapport à l'école existante ;
- L'école maternelle Naujac dans le quartier centre-ville. Le projet consiste à réaliser une restructuration partielle de l'école afin d'augmenter sa capacité d'accueil par la création de 2 salles de classes supplémentaires, d'un préau et d'une salle de motricité à la suite de l'acquisition par la Ville d'une parcelle jouxtant l'école de 699 m².

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver la décision de solliciter le soutien financier de Bordeaux Métropole,
- Décider l'ouverture des crédits nécessaires aux différentes exercices budgétaires,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les dossiers détaillés préparés à cet effet.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 juin 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT